

"RELIGION ET PATRIE"

LE CANADA JOURNAL QUOTIDIEN

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

STANISLAS DRAPEAU, Administrateur

ABONNEMENT

Par année... \$3.00
Pour six mois... 1.50
Pour quatre mois... 1.00

Edition Hebdomadaire

Pour l'année... \$1.00
Payable d'avance.

ANNONCES

Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... 0.01
Trois fois par semaine... 0.01
Une fois la semaine... 0.01

Avis de Naissance, Mariage ou Décès... 0.50
Pour les annonces à longs termes conditions spéciales.

ADMINISTRATION

"LE CANADA," QUOTIDIEN, Le seul journal français à Ottawa. Abonnement, \$3.00 par année.

"LE COURRIER DE HULL," HEBDOMADAIRE, Renfermant les matières de l'édition Quotidienne. Abonnement, \$1 par année seulement.

Impressions de LUXE et de COMMERCE exécutées avec soin et promptitude, en plusieurs couleurs, Argent, Or, Bronze, etc., d'un fini supérieur.

Les ordres envoyés par la Poste reçoivent une attention toute spéciale et sont exécutés avec soin.

LE CANADA

Ottawa et Hull, 17 Janvier 1885

PAUVRE SIR RICHARD

Le magnifique homme s'en est-il fait assez donner sur les doigts, depuis que sa mauvaise étoile le conduisit, en un jour néfaste, vers la cité de Montréal. Toutes ses fameuses argumentations contre la politique nationale et la situation économique du pays se sont, en effet, à tour de rôle écroulées, et sont retombées dans le nant d'où elles étaient venues.

Nous n'avons pas l'ambition de pouvoir analyser, dans un article de journal, les discours du banquet de Montréal, et l'espace limité que nous avons à notre disposition ne nous permet pas davantage de les reproduire in extenso.

Aujourd'hui, nous parlerons du discours de sir Leonard Tilley, et le nom de sir Richard Cartwright est venu tout naturellement se placer sous notre plume en com mençant cet écrit.

Le ministre actuel des finances a fait rude justice de l'ex-financeur grit et il a fustigé de la belle manière l'œuvre anti-patriotique que certains hommes accomplissent, sous le couvert de l'intérêt public, en répandant contre le pays des calomnies, qui vont ensuite nous faire, à l'étranger, une réputation fautive et désavantageuse.

Sir Richard a fait une assertion erronée, quand il prétendait que l'impôt a presque doublé durant les dernières années. L'impôt par tête, nécessaire pour couvrir les dépenses publiques, a été, au contraire, plus léger que sous le régime Mackenzie, et l'intérêt net payé par le Canada a été moindre, cette année, proportion gardée de la population, qu'il n'était sous l'administration financière de M. Cartwright, malgré que depuis cette époque il ait été

dépensé \$55,000,000 sur le Pacifique Canadien, les canaux et d'autres travaux publics.

Mais, il a été fait une assertion tout aussi fautive, quand on a prétendu que l'imposition publique au Canada, est presque double de celle qu'ont à supporter les Etats-Unis. D'abord, la position des deux pays n'est pas du tout la même. Le gouvernement fédéral, chez nous, s'est chargé de l'intérêt des dettes provinciales, et il paie en outre aux provinces une allocation suffisante pour leur permettre de rencontrer toutes leurs dépenses d'administration; ce qui fait qu'il est presque le seul à imposer des taxes. Chez nos voisins, au contraire, à part la taxation qui vient du pouvoir central, les divers Etats prélèvent des impositions particulières, qui se sont jusqu'aujourd'hui élevées en moyenne à 40 centins sur chaque cent piastres. Et, cette statistique n'est pas fantaisiste, mais elle a été empruntée à des documents officiels déposés au Congrès Américain.

Maintenant, malgré que le gouvernement de Washington ne fasse pas entrer en ligne de compte ces taxes des Etats, qui pèsent cependant sur le peuple américain, l'imposition n'a pas été plus considérable au Canada, de 1879 à 1884, qu'elle ne l'a été aux Etats-Unis l'an dernier, et de plus, notre pouvoir fédéral a pu, grâce à cette imposition, égale à celle du pouvoir central américain, acquitter les dépenses des diverses provinces de la Confédération, pendant que les Etats de la république américaine prélevaient de nouveaux impôts pour rencontrer leurs frais d'administration particulière.

Sir Leonard Tilley se réserve, d'ailleurs, de faire plus ample justice de toutes ces accusations, à la prochaine session, et il aura alors en mains des documents officiels pour convaincre de fausseté ses adversaires.

Il termine en combattant victorieusement la prétention que sir Richard a émise, quand il déclarait, avec cette emphase phénoménale qu'on lui connaît, que le Canada est le pays où les taxes sont le plus élevées. L'honorable ministre des finances établit que notre peuple est l'un des moins taxés du monde entier, et il exprime le regret de voir des hommes publics tenter tous les moyens, même le mensonge, pour discréditer leur pays, dont ils devraient pourtant avoir à cœur la prospérité et la bonne renommée.

Pauvre sir Richard!

LA CAPITALE FÉDÉRALE

Sous ce titre, le Journal de Québec publiait, il y a quelques jours, un article que nous sommes heureux de reproduire ici, parce qu'il rend à Ottawa une justice qui lui est rarement accordée.

Nous sommes absolument de l'avis de notre confrère québécois, et nous croyons qu'un avenir brillant est réservé à la capitale fédérale, et que ses citoyens ne sauraient trop se convaincre de ce fait et travailler hardiment à en amener le prompt accomplissement.

Mais, nous citons: La ville d'Ottawa, capitale de la confédération canadienne, est maintenant le centre d'un vaste système de chemins de fer, comme on peut le voir ci-après.

Elle est le terminus du Canada Central, du chemin du Nord ou Pacifique, du chemin de Prescott, du chemin Ontario et Québec et du Canada Atlantique.

Ces chemins ont déjà eu une influence sensible sur son développement. La meilleure preuve est que l'année dernière sa population a augmenté de 3,000, ce qui en fait aujourd'hui une cité de 30,000 âmes. Voilà maintenant que le Grand-Tronc se propose de relier Ottawa à Brockville par un chemin de fer qui, partant de la gare du Canada Atlantique, traversera les townships de Nepean, North Gower, Malborough, Montague, Wolford et Elizabethtown.

On dit que le terrain est fort plat sur le chemin projeté et que la construction en sera comparativement facile et peu coûteuse. Il faudra bâtir 57 milles, et comme la distance de Brockville à Toronto est de 208 milles, Ottawa se trouvera ainsi à 265 milles de Toronto par le Grand-Tronc, ce qui ne laissera plus au Pacifique, par son chemin d'Ontario et Québec qu'un avantage de quelques milles, soit 26 1/2 contre 265.

A Brockville, le chemin se reliera au réseau des routes de l'Etat de New-York par des passeurs.

Ajoutons que l'on s'occupe activement de construire le chemin d'Ottawa, Waddington et New-York, qui ira d'Ottawa à Morrisburg, avec pont sur la rivière Ottawa; que le chemin de Pontiac sera peut-être poussé jusqu'à la région du Temiskaming; que le chemin de la Gatineau devra être bâti avant longtemps, et l'on aura une idée de l'importance extraordinaire que va prendre la capitale comme centre de chemins de fer.

Les citoyens d'Ottawa ont raison d'avoir foi dans l'avenir de leur ville, car cet avenir ne peut manquer d'être brillant et prospère.

ELECTION DE SOULANGES

Les brefs pour l'élection d'un député pour le comté de Soulanges à la Chambre des Communes sont émis. La présentation des candidats aura lieu le 24 Janvier courant et la votation le 5 Février prochain.

NOMINATION

On nous annonce que le successeur du regretté M. Ennis, au poste de secrétaire du département des travaux publics sera M. A. Gobeil. Le gouvernement ne saurait faire un meilleur choix, et nous espérons que cette justice sera rendue à M. Gobeil.

FUNÉRAILLES DE M. ENNIS

Les funérailles du regretté M. Ennis ont eu lieu ce matin, au milieu d'un très-grand concours de parents et d'amis, parmi lesquels on remarquait l'honorable ministre des travaux Publics, sir Hector Langevin.

Les porteurs des coins du poêle étaient MM. G. F. Baillargé, Col. Panet, Capt. Larkin, John Heney, R. Steckel, Octave Dionne, W. Davis et Aug. Laperrière.

A l'eglise, la levée du corps a été faite par M. le grand-vicaire Routhier, de l'évêché, jet le service chanté par le R. P. Gendreau, avec acolytes.

Une messe de Requiem a été rendue avec beaucoup d'ensemble et d'effet par un chœur d'une cinquantaine de voix, et à l'offertoire M. Belleau a chanté avec art les Adieux de Schubert.

Le fameux Tichborne, dont les procès sont connus de tous, a l'intention parait-il, de venir donner des lectures en Amérique. Il pourra enseigner à nos populations le mode le plus efficace pour recueillir une succession promptement et sans beaucoup de frais ni de désagrément.

COURRIER DE HULL

Il est certain que M. Rochon sera élu, dans le quartier No. 4, par une très-forte majorité.

M. Leduc sera aussi victorieux dans le quartier No. 5, malgré la lutte déloyale qui lui est faite. M. Leduc a du talent et des capacités, et, surtout, il a le tort d'être canadien-français. Il n'en faut pas plus pour que l'on prenne tous les moyens pour le faire succomber. Mais ses ennemis, qui comptent plus sur autre chose que sur le bon sens populaire, seront bien déçus, pointés le 20 Janvier au soir.

Dans le quartier No. 3, M. Landry n'aura pas de peine à triompher de son adversaire.

Ceux qui ont voulu jouer à la comédie dans cette lutte en seront tout simplement pour leurs frais. Rira bien qui rira le dernier.

Dans le quartier No. 5, on dit que les deux partis sont à peu près d'égale force, et que la majorité ne sera pas forte, soit d'un côté ou de l'autre.

M. J. O. Laferrière est très-occupé, de ce temps-ci, à la collection des taxes scolaires et municipales. C'est un signe que les élections sont proches.

MARIAGE

LECLAIRE-FORRESTER—A Fairfield, Ontario, le 13 du courant, M. Alexandre Leclaire, de Lacaster, conduisit à l'autel mademoiselle Catherine Forrester. La cérémonie nuptiale a été célébrée par M. l'abbé Gauthier, assisté du Rév. Père Leclaire, d'Oka.

Les garçons et filles d'honneur étaient MM. Henry et Godfrey Leclaire et mesdemoiselles Graig et Hagan.

Un somptueux repas fut offert à l'heureux couple et à l'assistance par l'oncle de la mariée, et les jeunes époux sont aujourd'hui de passage à Ottawa, en route pour New-York, où ils vont faire leur voyage de noces.

DECES

Jeudi, le 15 courant, madame Napoléon St. Amant, âgée de 41 ans. Madame St. Amant appartenait à la Congrégation des dames de la Basilique. Les funérailles auront lieu demain, dimanche, et se feront à 10 heures, au cimetière de la paroisse, rue St-Jacques.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECONS DE CHANT

Madame Christian recevra les élèves qui voudront bien l'honorer de leur confiance, chez madame Lamothe, au No 385, rue Sussex, Ottawa. 17 janv.—1 m

EMPLOI DEMANDE

Un forgeron, capable de travailler dans tout ouvrage, désire avoir une place permanente. S'adresser à François Pelletier, rue Wellington, entre les rues Bridge et Church, Hull.

UN AGENT ACTIF

Trouvera de l'emploi, en s'adressant au No 152, rue Water, de 8 à 10 heures du matin. 16 janv.—3 f.

E. VEZINA BIJOUTIER et HORLOGER

No. 536, Rue Sussex, OTTAWA. CADEAUX DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN. Assortiment complet de Bagues, Anneaux, Épingles, Boucles d'oreilles. Montres en or et en argent.

A MOITIÉ PRIX. Ouvrage fait à ordre sous le plus court délai à des prix modérés. AGENT pour la célèbre montre Waltham.

E. VEZINA, Porte voisine du VARIETY 1441 E., 1 an



BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

AVIS

Toutes personnes qui ont en leur possession des Livres appartenant à la Bibliothèque du Parlement sont requis de les remettre sans délai.

Les prêts de livres au public seront discontinués à commencer de ce jour, 7 Janvier, jusqu'à nouvel ordre.

Par ordre, A. D. FICELLES, Bibliothécaire. Ottawa, 7 janvier 1885.

COMPLIMENTS DU NOUVEL AN

L'année qui vient de finir me laisse un stock de plus de \$8,000 en Marchandises de Modes.

de choix. La question à résoudre est de vendre à mes pratiques le stock entier à des prix tellement réduits qu'il faudra bien à hater coûte que coûte, lesquelles réductions sont depuis 30 jusqu'à 50 cts. dans la piastre.

AUCUN OFFRE RAISONNABLE NE SERA REFUSEE. Tous ceux qui veulent profiter de la vente, VENEZ.

A. Woodcock, Marchand de Modes, 39, RUE SPARKS.

FETES! FETES! FETES! MAGASIN DE GROS.

CHAMPAGNE! VINS RECHERCHÉS! CIGARES! Un assortiment complet de liqueurs choisies et cigares, vient d'être reçu au numéro 450, rue Sussex, à l'entrepôt W. O. McKay.

Liqueurs françaises et italiennes, Barton et Gastier, St. Julien, Sauterne, Brissou, Ayala, Chateau-d'ay, J. H. Mumm, Chartreuse, Kummel, Benedictine, Curacao, Moraskno, Vertmouth, Torino, Eau-de-Vie, Gin, en fute et en caisse.

CIGARES de qualités variées, importés et Canadiens. Ordres promptement exécutés, effets livrés à domicile.

NO. 450, RUE SUSSEX W. O. McKAY, Propriétaire. Ottawa, 5 Déc. 1884 1 an

Hotel du Canada

Mr. ALEXIS RENAUD, ci-devant associé de M. E. E. Lauzon, informe le public en général qu'il vient de reprendre son ancien poste, au Nos. 56, 58 et 60 rue Murray. Le public voyageur trouvera toujours à cet hôtel une pension de première classe. M. Renaud étant continuellement en rapport avec les marchands de bois et les contracteurs de chemin de fer, les hommes de chantiers trouveront toujours chez lui à s'engager au prix le plus élevé.

A. RENAUD, propriétaire. No 56, 58 et 60 Rue Murray. 16 déc 1 an

G. J. Labelle, Huissier de la Cour Suprême, B. C. RUE BRITANNIA, HULL.

Ottawa, 20 nov. 1884 1 an

Aux Inventeurs J. Coursolle & Cie., Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois Agences et Correspondants aux Etats Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & CIE., CHAMBRE VICTORIA, 71-rue St-Jacques, OTTAWA, Ont.

B. P.—Boite 68. 24 Fév. 1885

CHAS DESJARDINS No. 40 RUE SPARKS OTTAWA.

AGENT D'ASSURANCE sur la VIE et contre le FEU, Cité et District d'Ottawa.

COMPAGNIES REPRÉSENTÉES: La Citizens, DE MONTRÉAL, La Northern, Co. ANGLAISE, La Caledonian, do La Phoenix, do Capital et Actif Réunis

au total de \$10,000,000 ASSURANCES SOLLICITEES, AGENT FINANCIER de PLACEMENTS et COURTIER.

ACTIONS de Banques et de Compagnies incorporées, achetées et vendues pour argent et sur marge.

EMPRUNTS négociés pour particuliers, Corporations Municipales et Scolaires, Fabriques et Eglises à des conditions très avantageuses. Taux d'intérêt réduits:

ARGENT placé sur garanties de première classe. LES capitalistes trouveront leur avantage à correspondre avec M. Chas Desjardins.

BUREAUX: Edifice de l'hôtel Russell, rue Sparks, Ottawa. Marques de Commerce et Droits d'Auteur enregistrés. 1er déc. 1 an

E. G. LAVERDURE MAGASIN GÉNÉRAL DE FERRONNERIE

Vous trouverez chez moi tout ce qu'il faut dans cette ligne: Outils, Clous, Câble, Chaîne, Etc.

Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Mastick, Etc.

Comme par le passé un assortiment complet de QUINCAILLERIE. 69 & 71 Rue WILLIAM



PROVINCE DE QUÉBEC Département des Terres de la Couronne

SECTION DES BOIS ET FORÊTS Québec, 20 décembre 1884.

Avis est par le présent donné, que, conformément aux dispositions de l'acte 35 Victoria, chapitre 9, les coupes de bois suivantes seront mises à l'enchère, dans la salle de ventes du Département des Terres de la Couronne, en cette ville, MÉRÉDITH, le 26 FÉVRIER 1885, à 10 h 30 a. m.

AGENCE D'OTTAWA Bloc A, arrosé par la Rivière Ottawa 1er Rang. Limites No 5, 6 1/2 milles carrés, No 7, 10 1/2 milles carrés, No 9, 16 milles carrés, No 9, 20 1/2 milles carrés, No 10, 42 1/2 milles carrés, No 11, 40 milles carrés, No 12, 37 1/2 milles carrés.

2e Rang. Limites Nos 6, 7, 10, 11, 12, 50 milles carrés chaque. 3e Rang. Limites Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 50 milles carrés chaque. Cette vente sera sujette aux conditions ordinaires, dont les détails peuvent être obtenus sur demande, au département des Terres de la Couronne, ou au bureau de l'Agent des Bois de la Couronne à Ottawa.

E. E. TACHE, Assistant-Commissaire des Terres de la Couronne.

N. B.—D'après la loi, les journaux nommés à cet effet, par Ordre en Conseil, sont les seuls autorisés à publier cet avis.

AMERS CANADIENS ou TRESOR DES DYSPÉPTIQUES

Cette préparation guérit, outre la Dyspepsie des Tuberculeux ou pituitaires, les indigestions, les Névralgies, les Débilités générales, les maladies du Foie et des Reins, les hydropisies et les Rhumatismes. Préparé par le Dr N. LACERTE, Lévis, P.Q. Prix: 30 cts la bouteille. En vente chez les pharmaciens et en dépôt chez ELZÉAR ALARIE, 71-rue Beaton, Ottawa. 26 juillet 1884 1 a